

Informations de base	
2023/3013(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Définition d'une méthode standard et d'une méthode standard simplifiée pour évaluer les risques découlant d'éventuelles variations des taux d'intérêt affectant aussi bien la valeur économique des fonds propres que les produits d'intérêts nets des activités hors portefeuille de négociation d'un établissement Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/12/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)08121	
01/12/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/03/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		